**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS
du 3 mars 2018 à La Rochefoucauld**

**Présents** : Claude Rantien (J02), François Aubin (J03), Aline Dubuisson (J04), Annie Berthoux (J05), Wilfrid Gauthier (J06), Annick Vettier (J07), Colette Royer (J08), Lucienne Niogret (J15), Marie-Odile Panau (J17), Marie-Claude Jézouin (J18), Emmanuel Jos (J32), Claudine Berry (J35), Cécile Martin (J38), Françoise Cools, Sandrine Chambaud, Franck Berry, Jean Dol.
(17 personnes)

**Excusés** : Arlette Chauveau(J01), Rémi Chaudron (J09), Christine Rocher (J12), Chantal Deseille (J21), Jacques Sériat (J23), Annick Jamonneau (J25), Françoise Dousset (J26), Marie-Louise Barel (J29), Marie-Thérèse Bénéteau (J34), Christiane Jourdain (J41), Marie-Paule Fievre (J42), Virginie Raynaud (JS12).

Après un mot de bienvenue, la Présidente du Comité, Sandrine Chambaud demande à chacun de se présenter puis rappelle l'ordre du jour de la réunion.

 1/ Scrabble Scolaire

Cette année, 2 écoles de Charentes ont contacté le Comité pour participer au concours du scrabble scolaire. Pour la 1ère fois, nous l’avons donc organisé.

Une soixantaine d’enfants ont participé. Nous avons qualifié 18 enfants qui disputeront la finale locale et régionale le samedi 17 mars 2018 à l’école de Chabanais. A l’issue de cette finale, 1 enfant sera sélectionné pour la finale nationale à Paris le samedi 26 mai 2018. C’est pourquoi, nous demandons :

1. De l’aide et des jeux pour le samedi 17 mars.

Personnes volontaires : Franck et Claudine Berry et des membres de leur club et Sandrine Chambaud~~.~~

1. L’autorisation pour la responsable scolaire (Sandrine Chambaud) d’accompagner le lauréat à Paris le 26 mai. Le Conseil d'Administration a donné son accord à l'unanimité après un vote à main levée.
2. Le remboursement du billet de train au lauréat, sachant que sa famille devra déjà payer le billet de l’accompagnateur. Le Conseil d'Administration a donné son accord à l'unanimité après un vote à main levée.

2/ Scrabble classique

* Interclubs

Nous avons décidé lors de l’AG d’organiser les interclubs en classique qui auront lieu à Hiersac le 15 avril 2018, mais nous avons oublié de fixer les prix et de les mettre sur l’annexe.

Pour information, Jean et Sandrine ont décidé pour cette année que le prix serait de 15€ par équipe (soit 5€ par joueur) avec la répartition suivante : 6€/ équipe pour le club organisateur, 1.5€ pour le comité et 7.5€ pour la fédé.

Nous pouvons déjà voter sur ce tarif pour l’année prochaine afin que nous puissions le rajouter sur l’annexe des tarifs. Le Conseil d'Administration a donné son accord à l'unanimité après un vote à main levée.

Annie fera une affiche pour cette épreuve.

* Organisation

Jean-François Himber est à la recherche de comités et clubs pour organiser l’Open de France ou le Championnat de France pour les saisons suivantes : (il faut une salle qui peut recevoir 100 joueurs)

17-18 novembre 2018 : ODF

 16-17 mars 2019 : CDF sûrement déjà 1 candidat, mais il est possible de postuler.

 16-17 novembre 2019 ou semaine suivante : ODF

 21-22 mars 2020 : CDF

Si un club est intéressé, il faut prévenir rapidement Jean Dol.

Marie-Odile, représentant le club de Périgny, va voir avec Alain Cassart s’il est possible d’organiser une de ces épreuves.

3/ Formations Arbitrage

2 formations arbitrage débutant vont avoir lieu :

 1 à Nieul-l’Espoir le samedi 24 mars 2018 de 10h à 17h dans la même salle que les interclubs. Elle est réservée en priorité aux personnes habitant le nord du comité (15 personnes max).

 1 à Royan le samedi 22 septembre 2018 de 10h à 17h, réservée en priorité aux personnes habitant le sud du comité. (15 personnes max).

Pour les 2 dates, il faut s'inscrire auprès de Françoise COOLS : pierrecools@free.fr

Chaque participant doit venir avec 1 ordinateur, Duplitop à jour et 1 dongle.

Pour faire une formation approfondissement sur la nouvelle saison, il faudra le demander et trouver une salle. Cela peut se faire en semaine, à l'exception du jeudi et du vendredi.

Si des clubs ou personnes désirent d’autres formations, il faut le demander.

4/ Épreuves : Fédérales et du Comité

* Arbitrage

Rappel : Selon l’annexe 3, un arbitre doit arbitrer entre 15 et 20 joueurs en 3 mn pour être indemnisé.

* Épreuves Fédérales

Il serait bien d’envoyer les documents (tableurs d’arbitrages, DA et feuille d’arbitrage) par la poste.

La feuille d’arbitrage doit être bien remplie pour que la vérification puisse être faite dans de bonnes conditions.

De même, au début de chaque épreuve, l’arbitre doit bien mettre ou vérifier si c’est bien son nom inscrit dans Duplitop.
Il faut garder les bulletins et les tableaux d'arbitrage au moins 15 jours. Il serait peut-être utile que chaque responsable de centre scanne les feuilles d'arbitrage avant de les envoyer par la poste. Une réflexion va être menée sur ce sujet.

* Épreuves du Comité

Le championnat régional aura lieu cette année dans la Vienne. Qui se propose ?

Concernant les Championnats départementaux : cette année il y a eu :

 17 : 83 joueurs sur 1 centre

Et sur 1 autre centre avec 3 TH

 16 : 27 joueurs

 79 : 12 joueurs

 86 : 37 joueurs

 Les joueurs présents à Saint-Benoît ont été interrogés sur ce qu’ils désiraient. Sur 76 joueurs, 53 se sont prononcés. 3 pour arrêter le départemental ; 15 pour laisser 3 TH ; 35 pour faire 1TH.

C’est à nous aujourd’hui de prendre une décision : un vote est réalisé pour chaque proposition

1. Arrêt des départementaux : Unanimité Contre
2. Laisser 2 centres et faire 2 TH : 1 abstention, le reste Pour
3. Laisser 2 centres et faire 1 TH (17) et 3 TH (16-79-86) : 1 abstention, le reste Contre
4. Aucune autre solution n'a été proposée

Rappel : Les CD doivent tourner entre les départements (16-79-86) et les centres organisateurs.

* En général

Des différences apparaissent lors des épreuves fédérales au niveau de la buvette.

Certains clubs offrent les boissons et la collation tandis que d’autres les font payer. Pour essayer d’être équitable, nous avons réfléchi à ce qu’il serait possible de faire. Nous vous proposons d’augmenter la part du club (soit 50 centimes par joueur) afin que la buvette soit entièrement gratuite.

Nouveaux tarifs proposés pour la saison 2018-2019 :

* EF en 2 parties : 3.5€ au lieu de 3€ par joueur
* EF en 3 parties : 4€ au lieu de 3.5€ par joueur
* Championnats Départementaux et régional : Pas de changement sur le tarif, mais buvette gratuite Rappel : partage des bénéfices entre le club organisateur et le comité après imputation des frais (arbitrage, ramassage). Le prix de la salle et les coupes sont à la charge du comité.
* Interclubs : Pas de changement sur le tarif, mais buvette gratuite. Le prix de la salle est à la charge du comité.
* Le comité offrira le verre de l’amitié à l’issue des interclubs, du Championnat régional et des départementaux (et de la phase 3 si 1 centre)

Le manque à gagner serait d'environ 700 € pour le Comité.

Le Conseil d'Administration appelé à voter s'est prononcé comme suit : 1 Contre, 1 Abstention, tout le reste Pour.

5/ Calendrier prévisionnel 2018/2019 :

* Rappel fin de saison 2017/2018

Festival Fouras – Châtelaillon (26-27 Mai 2018) en Multiplex.

En ce qui concerne les 36 h de Draguignan (30 juin et 1er juillet 2018), La Rochelle ne pouvant pas les organiser, la salle de Dolus d'Oléron a été retenue. Mais il faut que ce soit plusieurs clubs qui prennent en charge l'organisation de l'arbitrage et du ramassage. Il avait été évoqué dans un premier temps de proposer les 5 tournois, mais le 4ème (entre 4 et 9h du matin) semble n'attirer que très peu de personnes en France.

Il est peut-être plus raisonnable de ne pas le proposer. Le Comité pourrait se charger de l'organisation avec Jean Dol, Lucienne Niogret, Sandrine Chambaud, Françoise Cools et Etienne Meignant.

De plus amples renseignements seront disponible sur le site du comité durant le mois de mai.

* 2018/2019
1. AG

Elle aura lieu le samedi 15 septembre 2018 (salle à déterminer) à partir de 14 h. Le matin, le bureau se réunira.

1. Régional

L'idéal serait le 9 et 10 février, mais le 9 et 10 mars sont aussi des dates envisageables.

1. Départemental

Dans les mois de janvier et février, selon disponibilité des salles.

Celui du 17 aura lieu le 13 janvier 2019 à la salle de Laleu à La Rochelle.

1. Calendrier 2018/2019

Voir calendrier

6/ Questions diverses

1. Parole à Franck :

Il reste des créneaux disponibles pour écrire les articles de Scrabblerama.
Si l'article est parfois tronqué sur Scrabblerama, il est lisible en entier sur le site du Comité.

1. Parole à Marie-Odile Panau :

Promolettres est une entreprise dissoute depuis le 23 janvier 2018.
Tout est transféré vers la FFSc. On est en phase de finalisation des comptes.
Scrabblerama existe toujours. En cas de problème de réception du journal ou de paiement de l'abonnement, il faut lui envoyer un mail.
En ce qui concerne les ventes d'objets effectuées autrefois par Promolettres, il faut désormais s'adresser aux Etablissements CLERON.

1. Parole à Sandrine Chambaud :

Un logiciel comptable pour le Comité lui a été proposé pour un prix compris entre 300 et 500 €. Ce logiciel, garanti 2 ans, ne serait pas mis à jour. Le Bureau n'ayant pas eu connaissance de cette proposition demande à ce qu'une étude plus approfondie soit menée avant tout achat qui paraît cher compte tenu des obligations limitées d'une association comme la nôtre.

**La séance est close à 12 h 30.**